

Image not found or type unknown



prêt bancaire : offre préalable

Par **pacifique**, le **22/05/2009** à **20:42**

Est ce qu'une banque peut émettre un prêt et formaliser ses garanties sans avoir communiqué ni fait signer l'offre préalable à l'emprunteur et la caution ? Merci pour votre réponse.